

Belgique : 150 000 € pour un promoteur de l'euthanasie

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#), [En Une](#), [Points non négociables](#)

Date : 27 décembre 2013



Wim Distelmans donnant une conférence sur l'euthanasie

S'engager pour rendre l'euthanasie socialement acceptable mérite bien une récompense. C'est ce qu'a estimé l'Université libre de Bruxelles (Vrije Universiteit Brussel, VUB) qui vient d'accorder une bourse de 150.000 euros au Pr Wim Distelmans pour son « engagement social en faveur d'une fin de vie digne ». Il y est déjà titulaire de la chaire « Pour le droit à une fin de vie digne »

Le [site](#) de la VUB exprime sa gratitude avec une naïve candeur :

« L'Université libre de Belgique désire ainsi exprimer sa reconnaissance à l'égard du travail de Wim Distelmans dans un domaine très important sur le plan idéologique et qui, jusqu'à une date récente, était difficile à défendre auprès d'un large public flamand. »

En d'autres termes, Wim Distelmans a su rendre l'inacceptable acceptable, il a fortement contribué à changer les codes moraux d'une population jusque-là enfoncé dans l'obscurantisme du refus de l'euthanasie, il a été l'un des artisans-clef de sa légalisation en Belgique il y a dix ans.

Le recteur de l'université, Paul de Knop explique le mode opératoire : **« Wim Distelmans traduit ses vues scientifiques à destination du grand public d'une manière très accessible. Il participe à d'innombrables représentations, participe à des débats dans les médias et écrit, lui-même, de nombreux articles de vulgarisation. »** Il est un **« symbole fantastique de l'importance qu'accorde l'université au traitement respectueux des personnes »**, précise le site de la VUB.

Le profil de Wim Distelmans n'est pas sans rappeler celui de Pierre Simon en France qui, sous couleur de venir en aide aux souffrances de femmes – il fut le promoteur de l'« accouchement sans douleur » – joua un rôle de premier plan fit légaliser la contraception, puis l'avortement (et qui rêvait, comme il le raconte dans *La vie avant toute chose*, d'instituer des avortements imperceptibles en systématisant la *vidange utérine mensuelle* médicalisée – une idée qui n'a pas pris...).

Distelmans, lui, est spécialiste des soins palliatifs. Et donc, on peut le supposer, réellement remué par la souffrance de ses semblables.

Mais c'est en plaidant pour l'extension de ces soins qu'il a, en même temps, fait la promotion de l'euthanasie et même mis en place un forum d'information sur la fin de vie (LEIF) qui comprend un numéro téléphonique de soutien, LEIFlijn (« ligne de vie »... faut oser).

Wim Distelmans pratique lui-même l'euthanasie et, juge et partie, il fait partie du comité gouvernemental chargé de vérifier la conformité des euthanasies pratiquées en Belgique avec la loi.

Cela ne manque pas de sel lorsqu'on sait que Distelmans est ce que l'on pourrait appeler un *euthanasieur militant*, spécialiste des cas bizarres qui n'ont carrément plus rien à voir avec les souffrances insupportables du malade à l'extrémité de sa douloureuse agonie qui ont été invoquées dans un premier temps pour justifier la loi.

C'est lui qui [soutient](#) l'euthanasie des personnes en voie de devenir démentes, telle qu'elle se pratique déjà aux Pays-Bas. C'est lui qui avait approuvé l'euthanasie d'un couple de personnes âgées en 2011 : voir [ici](#). Lui encore qui avait [pratiqué](#) l'euthanasie sur une femme transgenre mécontente de son opération de transformation en homme. Et c'est toujours lui qui a [mis à mort](#) deux jumeaux belges désespérés de devenir aveugles. Il va de soi que Wim Distelmans soutient l'euthanasie des mineurs actuellement en voie de légalisation en Belgique (elle est déjà légale aux Pays-Bas).

Cela vaut bien 150.000 euros, non ?

**• Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ?
Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un courriel par jour.**[S'abonner](#)

© [leblogdejeannesmits](#)

[Réseau Riposte catholique](#)